

Football/Classement Fifa-Coca-Cola/Septembre 2017

Le Gabon poursuit sa remontée

J.A.L
Libreville/Gabon

DANS une hiérarchie planétaire où trône à nouveau l'Allemagne (1606 points), après un court règne (un mois) du Brésil (1590), dans un cinq majeur complété par le Portugal (+3 places), l'Argentine et la Belgique (+4), le Gabon réalise un remarquable bond et confirme son embellie. Cerise sur le gâteau de la belle victoire arrachée par les Panthères à Bouaké, le 5 septembre dernier au détriment des Eléphants de la Côte d'Ivoire (malgré un lourd revers trois jours plus tôt à Libreville contre le même adversaire), ce sont

neuf places qui ont été gagnées et un 79e rang mondial qu'occupe désormais le Gabon, au sortir du classement publié hier par la Fifa. La classification dévoilée par l'instance faîtière du football dans le monde voit ainsi le Gabon (430 points) occuper sa meilleure position depuis le début d'une année 2017 entamée à la 108e place. Et faire notamment mieux que la 91e du mois d'août, la 86e de juin, les 84es de mai et avril, ou encore les 87es de mars et février qui avaient marqué le début de la remontée. Avec le Cap-Vert (67e, 548 points, +47 places), la Zambie (78e, 448 points, +18), le Niger (106e, 325 points, +10) et le Soudan (134e,

228 points, +18), le Gabon est l'une des nations africaines à avoir connu une nette progression. Sur un échiquier continental où l'Egypte reste numéro un (30e mondiale, malgré cinq places perdues), suivie désormais de la Tunisie (31e, 810 points, +3), du Sénégal (33e, 774 points, -2), de la République Démocratique du Congo (42e, 822 points -14) et du Nigeria (44e, 696 points) qui a profité des bons résultats (une victoire et un match nul) de sa double confrontation contre le Cameroun (45e, 689 points, -10) pour passer devant son adversaire et prendre le dernier strapon-

tin du top 5 africain. Mais comme chaque mois où sont programmés les matchs des différentes sélections nationales à travers le monde, les positions de ce mois seront amenées à changer une énième fois dans quelques semaines. Avec notamment, avant les matches amicaux programmés, les qualifications de la Coupe du monde 2018 dont la cinquième journée du dernier tour de la zone Afrique qui se disputera le week-end des 6-7-8 octobre à venir. Les Panthères du Gabon (sauce José Antonio Camacho) qui iront défier des Lions de l'Atlas du Maroc à



Photo : BANDONIA

La victoire homérique de Mario Lemina et les Panthères en Côte d'Ivoire a permis au Gabon de remonter au 79e rang mondial

Casablanca, le 7 octobre prochain, avant un match amical contre le Bénin, trois plus tard à Marseille (France), auront donc deux opportunités pour faire évoluer le statut gabonais. Lequel restera toutefois,

quand la Fifa dévoilera sa prochaine nomenclature (16 octobre 2017), bien loin du record (39e mondial) atteint en juillet 2010; mais mieux que le 121e rang (le pire classement) occupé en octobre 2002.

Brèves



Photo : J.F. MAROLA

Sosthène Yala.



Photo : Prosper-Sax Nze Bekale

Ghislain Oyouah

Sosthène Yala maintenu coach de l'AO CMS

Satisfait des résultats accomplis par son entraîneur Sosthène Yala, le directeur du club Mbériste, dont c'est la première fois qu'il occupe le 7e rang au classement général en D1, a décidé de renouveler la confiance à son entraîneur, nous a révélé un dirigeant sportif très influent.

Nguen'Asuku ça sent le roussis

Rien ne va vraiment plus dans le terrier de Nguen'Asuku. A en croire certaines indiscrétions, les joueurs du club atogovéen conditionnent la reprise des entraînements saison 2017-2018 au paiement intégral des arriérés des salaires. Selon ce qui se dit, le club ne leur aurait versé en tout et pour tout que deux mois de salaires sur 9 possibles. Info ou intox ? A Ghislain Oyouah d'édifier le public.

Koffi Muni toujours au Ghana

Forcé par la Fégafoot, depuis la phase aller du National-Foot 1 saison 2016-2017, pour passer son diplôme d'entraîneur licence A, sans laquelle il ne pouvait prétendre entraîner une équipe de D1 au Gabon, le coach de l'AS Pélican, qui avait regagné le Gabon, est de nouveau retourné dans son pays pour assister son fils victime d'un accident de la circulation. Cela, à un peu plus d'un mois du début du championnat national 2017-2018.



Photo : J. F. MAROLA

Koffi Muni.

Rassemblements par J.F.M

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Visa de Conformité juridique :

Date de lancement : Vendredi 15 Septembre 2017
Appel d'Offres : N°002/MEE/SG/DGRH/DHU/DHR/2017
Nom du projet : Amélioration de la desserte
Source de financement : Budget de l'Etat gabonais 2017

1. OBJET
Le Ministère de l'Eau et de l'Energie par le biais de la Direction Générale des Ressources Hydrauliques (DGRH) lance un appel d'offres ouvert pour les travaux de Renforcement et extension du réseau de distribution d'eau potable dans les provinces de l'Estuaire, de la Ngounié, de l'Ogooué-Ivindo ainsi que la réhabilitation de 50 forages.

2. ALLOTISSEMENTS
Lot 1 : Amélioration de la desserte en eau potable de la ville de Fougasse (Province de la Ngounié) : Fourniture et pose de canalisations PEHD DN 90 sur 2 500 ml répartis comme suit :
- 1050 ml pour la zone dite des "TP";
- 750 ml pour la zone "Ecole primaire annexe de l'EAPEG";
- 700 ml pour le quartier "Dakar ZONG";
Lot 2 : Extension du réseau de distribution d'eau potable du CES d'Avorban au Marché d'Akanda (Province de l'Estuaire) : Fourniture et pose d'une conduite PEHD DN 160 sur un linéaire de 1 Km afin de desservir le Centre de Formation Professionnelle de Transport et Logistique et les riverains du Marché du premier Campement dans la Commune d'Akanda ;
Lot 3 : Amélioration de la distribution d'eau potable dans la ville de Makokou (Province de l'Ogooué-Ivindo) : Fourniture et pose d'un sursuppresseur pour le renforcement de la desserte en eau potable du quartier Epasendji 1 ;
Lot 4 : Extension du réseau de distribution des 1000 logements (Province de l'Estuaire) : Fourniture et pose des conduites PEHD DN 160 (1800 ml), PEHD DE 110 (300 ml), PEHD DN 90 (300 ml) pour l'alimentation en eau potable de la cité des 1000 logements d'Angondji et la zone située derrière la cité Amosa Borgos ;
Lot 5 : Réhabilitation de trente (30) points d'eau d'hydraulique villageoise existants dans les provinces du Haut-Ogooué (08), de l'Ogooué-Ivindo (08), de l'Ogooué-Lolo (05) et du Woleu-Niemi (08) ;
Lot 6 : Optimisation des réseaux d'AEP du village Benguéré 4 dans la province de l'Estuaire, du District de Nzenzélé, et la Commune de Guétiou dans la province de la Ngounié ;
Lot 7 : Réhabilitation de vingt (20) points d'eau d'hydraulique villageoise existants dans les provinces de l'Estuaire quatre (04), du Moyen-Ogooué quatre (04), Ngounié sept (07) et de la Nyanga cinq (05) ;
Lot 8 : renforcement du réseau d'eau potable d'Akoumnam par la pose d'une conduite DN-500 FD.

3. PARTICIPATION
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion de l'article 74 du décret n°00254/PR/MEEDD/2012 du 19 juin 2012 portant nouveau Code des Marchés Publics et répondant aux critères minima spécifiés dans le dossier d'appel d'offres.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
Chaque dossier d'appel d'offres (et exemplaires supplémentaires) peut être retiré à l'adresse mentionnée ci-dessous contre le paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
SECRETARIAT DU DIRECTEUR GENERAL DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
BP : 1 172 Libreville / Porte N° 2339 - Tél. : (+241) 01 72 15 17

6. CRITERES D'EVALUATION
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions des articles 28 à 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET DE LA GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 13 septembre 2017 à 10 heures 00 accompagnées d'une garantie de soumission équivalente à 2% du montant de l'offre TTC.
A compter de cette date, les offres resteront valables 120 jours.
Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et dont l'existence n'exécède pas cinq ans ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le Vendredi 13 octobre à 11 heures dans la salle de réunion située au 3^{ème} étage du bâtiment B immeuble du 2 Décembre Direction Générale des Ressources Hydrauliques.

P. le Directeur Général,
P.O. le Directeur Général Adjoint
Chargé des Plis Marchés Publics
Ghislain G. SINGANGOYE

Le Directeur Général
des Ressources Hydrauliques
Justine BOUYOU MAVOUNGOC

PROVINCE DE L'OGOUE MARITIME
REPUBLICQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

MAIRIE DE PORT-GENTIL
Tél. : (241) 56 81 80 - Fax : (241) 56 81 81

MAIRIE DE PORT-GENTIL
AVIS D'APPEL D'OFFRES

Visa de Conformité juridique :

Date de lancement : Jeudi 21 Septembre 2017
Appel d'Offres : N°01/2017/CAB-M/SG
Nom du projet : Réalisation en pavé de la voie Pentecôte-Les Champs
Source de financement : Budget communal.

1. OBJET
La Mairie de Port-Gentil lance un appel d'offres pour la réalisation en pavé de la voie Pentecôte-Les Champs.

2. ALLOTISSEMENTS
Le présent appel d'offres est réparti en un (01) lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion de l'article 74 du décret n°00254/PR/MEEDD/2012 du 19 juin 2012 portant nouveau Code des Marchés Publics et répondant aux critères minima spécifiés dans le dossier d'appel d'offres.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES ET RENSEIGNEMENTS
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse mentionnée ci-dessous contre le paiement un Trésor Public d'un montant non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

SECRETARIAT GENERAL DE LA MAIRIE DE PORT-GENTIL
Sis à l'ancien immeuble SOBRAGA
BP : 568 - Tél. : 07 89 96 58 / 05 65 38 69

6. CRITERES D'EVALUATION
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions des articles 28 à 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 11 octobre 2017 à 9 heures 30 minutes et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre TTC.
A compter de cette date, les offres resteront valables 120 jours.
Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et dont l'existence n'exécède pas cinq ans ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le Vendredi 11 octobre à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion de la Mairie de Port-Gentil.

P. Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques
P.O. Le Directeur Général Adjoint
Ghislain G. SINGANGOYE

Le Maire de Port-Gentil
Bernard APERRANO